

Être votre **partenaire**, c'est être à vos côtés au quotidien grâce à une solution en ligne simple et intuitive créée pour vous :

- Effectuez vos cotations et projets d'avenants
- Emettez vos contrats
- Rééditez vos attestations et autres pièces contractuelles
- Consultez votre portefeuille

Suivez nos tutoriels de moins de 3 minutes disponibles directement sur le site.



Art et Clientèle privée

GESTION EN LIGNE

NOUVEAU

- Consultez votre portefeuille
- Rééditez vos attestations et autres pièces contractuelles



Responsabilité Civile Professionnelle

SOUSCRIPTION ET GESTION EN LIGNE

- Profitez du **large éventail d'activités disponibles**

- Souscrivez grâce à MyHISCOX Partenaire des contrats **à partir de 100 000 € de garanties*** Exclusivité MyHISCOX
- Bénéficiez d'une **franchise à 0€*** et d'une extension Monde entier**

Conditions de souscription	A partir de TTC / an	Limites de garantie maximum	CA maximum
Votre activité by Hiscox (Prestation de services)	330 €	1 000 000 €	1 500 000 €
Métiers du conseil en entreprise	330 €	1 000 000 €	1 500 000 €
Métiers du Marketing et de la communication	415 €	1 000 000 €	1 500 000 €
Métiers de l'informatique	415 €	1 000 000 €	1 500 000 €
Tourisme Pro	900 €	3 000 000 €	5 000 000 €
Métiers de la sécurité	911,69 €	1 000 000 €	1 000 000 €

*sauf Tourism Pro et Métiers de la Sécurité. **Sous conditions et hors Métiers de la Sécurité.

Autres Assurances Professionnelles

SOUSCRIPTION ET GESTION EN LIGNE

Conditions de souscription	Limites de garantie maximum	CA maximum
CyberClear	1 500 000 €	10 000 000 €
Responsabilité des Dirigeants	1 000 000 €	10 000 000 €
Pro by Hiscox		
Bureaux	4 750 000 €	
Santé et bien-être	3 900 000 €	
Commerces de détail / Artisanat (hors alimentaire)	3 175 000 €	
Services à la personne / de proximité	3 175 000 €	
Global Pro by Hiscox		
Superficie max : Propriétaire : 300 m ² . Locataire : 500 m ² . Tous dommages matériels max.	250 000 €	
Incluant la sous limite : Matériel informatique en tous lieux en France	100 000 €	
TRI en France	100 000 €	
Pertes financières maximum	1 000 000 €	
Responsabilité Civile Professionnelle	Max. 1 000 000 €	1 500 000 €
Risques Spéciaux by Hiscox		Capitaux assurés
Dommages matériels	50 000 € / matériel	250 000 €
RC organisateurs	2 000 visiteurs / jour	2 000 000 €
Dommages aux biens des exposants	200 exposants	3 000 €

Sur MyHISCOX

Retrouvez également :

- Tutoriels vidéos
- Centre de documentation (brochure, CG, questionnaires, etc.)

1,2,3



Vos codes d'accès

Demandez-les à l'adresse :
extranet.courtiers@hiscox.fr



Aide et formation

Votre Service Client se tient à votre disposition :

Assurances Professionnelles
05 56 67 71 77
hiscox.asspro@hiscox.fr

Art et Clientèle privée
05 56 67 71 78
hiscox.apc@hiscox.fr



www.myhiscox-partenaire.fr